



Contrat territorial de gestion quantitative et qualitative de l'eau du Cher

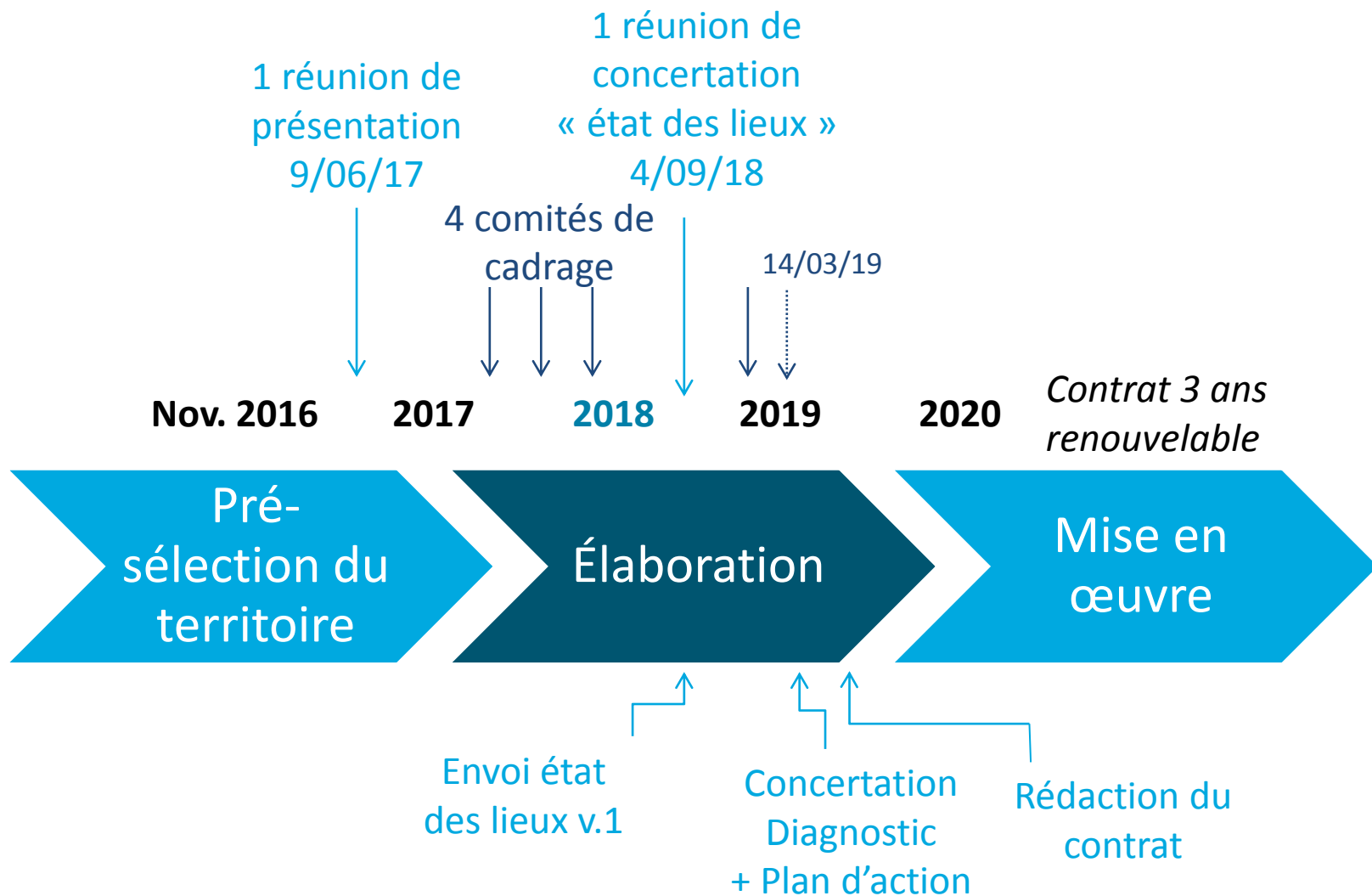
Point d'étape

26/02/19 CLE SAGE Yèvre-Auron



1. Les étapes du CTGQQ Cher

Étapes d'élaboration



1. Les étapes du CTGQQ Cher

Rappel des objectifs des étapes du CTGQQ

- État des lieux :** - synthétiser et traiter les données existantes sur la quantité et la qualité des eaux superficielles et souterraines du territoire et leurs usages
- Diagnostic :**
- identifier les points noirs et analyser les possibles interactions entre usages et mauvaise quantité/qualité de l'eau
 - prioriser les enjeux par sous-bassin et sur l'ensemble du territoire
- Plan d'action :** - définir des actions pour répondre aux enjeux définis dans le diagnostic, par sous-bassin ou sur l'ensemble du territoire

2. Retour sur la concertation du 4/09/2018

| Nombre de participants | |
|------------------------------------|----|
| Présents | 45 |
| <i>Dont structures différentes</i> | 34 |
| Absents | 50 |

→ 15 structures ont envoyé des remarques :

intérêt particulier sur certains thèmes avec souhait de développer

Après analyse, des paragraphes sont ajoutés (trames vertes et bleus, hydroélectricité, drainage, plans d'eau)

mais certaines données ne sont pas disponibles (occupation des sols, drainage, plans d'eau, pesticides...) : nécessiterait études complémentaires qui ne sont pas du ressort de l'état des lieux

→ État des lieux a satisfait le plus grand nombre

| Nombre de remarques reçues après le 04/09/2018 | |
|--|-----------|
| 1- Introduction | 1 |
| 2- Contexte règlementaire | 1 |
| 3 - Description du territoire | 6 |
| 4 - État des ressources en eau | 15 |
| 5 - Usages de la ressource en eau | 24 |
| 6 - Dynamique locale | 10 |
| Général | 6 |
| TOTAL | 63 |

3. Travail en cours et perspectives

Avril 2019 : État des lieux enrichi des remarques issues de la concertation

→ *Pourra être complété jusqu'au dépôt du contrat territorial*

Avril – mai 2019 : Concertation sur le diagnostic, réflexion sur plan d'actions

→ *Des cartes interactives seront proposés aux acteurs de l'eau en amont d'une concertation. Des idées d'actions pourront déjà émerger.*

2^{ème} semestre 2019 : Consolidation d'un plan d'action multithématique

→ *à valider collectivement*

Rédaction du contrat

2020 : Mise en œuvre





Merci de votre
attention

VOS INTERLOCUTEURS

Chambre d'Agriculture 18 :

Alexia JOURDIN

02.48.23.04.95

a.jourdin@cher.chambagri.fr

SAGE Yèvre-Auron :

Cécile FALQUE

06.84.08.50.88

cecile.falque@eptb-loire.fr

SAGE Cher Amont :

Laurent BOISGARD

06.30.38.59.29

laurent.boisgard@eptb-loire.fr

Maina LE BAGOUSSE

04.70.08.23.68

maina.lebagousse@eptb-loire.fr

